

Arzay
Balbins
Bossieu
Brézins
Champier
Commelle
Faramans
Gillonny
La Côte Saint-André
La Frette
Le Mottier
Longechenal
Nantoin
Ornacieux
Pajay
Penol
Sardieu
Semons
Saint-Hilaire de La Côte
Saint-Siméon de Bressieux



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ANNEE 2010

*Rapport validé en Commission le 31 mai 2011
Rapport approuvé en Conseil Communautaire le 27 juin 2011*

1 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 28

38261 LA CÔTE SAINT-ANDRE CEDEX

Tél. : 04.74.20.86.73/Fax : 04.74.20.86.77/E-mail : blandine.pourrat@cc-bievre-liers.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Page 3
A – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	Page 4
1. LE TERRITOIRE DESSERVI	Page 4
2. LE NOMBRE D’HABITANTS DESSERVIS (au 31 décembre 2010)	Page 5
3. LES RESSOURCES	Page 5
3.1. Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées	Page 5
3.2. Les volumes produits (période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010)	Page 7
3.3. La surveillance des ressources (quantité)	Page 7
3.4. Les volumes achetés	Page 8
4. LE NOMBRE D’HABITANTS	Page 8
4.1. Le nombre d’abonnés	Page 8
4.2. Branchements domestiques/non domestiques	Page 8
5. LES VOLUMES DISTRIBUES	Page 9
5.1. Volumes totaux vendus en 2010 et évolution entre 2009 et 2010	Page 9
5.2. Volumes vendus (2010) facturés aux « domestiques »	Page 10
5.3. Volumes vendus (2010) facturés aux « non domestiques »	Page 10
5.4. Vente en gros	Page 11
5.5. Volume d’eau consommé non facturé	Page 11
6. LE RESEAU	Page 12
7. LES RESERVOIRS	Page 14
B – LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE	Page 15
1. LES MODALITES DE TARIFICATION	Page 15
1.1. Le type de tarification	Page 15
1.2. Les modalités de tarification	Page 15
1.3. Les catégories de tarif	Page 15
1.4. Les modalités d’évolution et de révision	Page 15
1.5. Les frais d’accès et autres prestations	Page 16
2. LA FACTURE D’EAU	Page 16
2.1. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d’eau	Page 16
2.2. La facture d’eau	Page 16
3. LES RECETTES DU SERVICE	Page 17
C – LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	Page 18
1. LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES	Page 18
1.1. La surveillance de la qualité	Page 18
1.2. Les données relatives à la qualité	Page 18
1.3. Le traitement	Page 19
2. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE	Page 20
3. LE RENDEMENT	Page 21
4. L’INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES	Page 21
5. L’INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU	Page 21
6. LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	Page 23
7. LA PROTECTION DE LA RESSOURCE	Page 23
8. AUTRES ACTIVITES DU SERVICE	Page 25
8.1. Branchements et interventions	Page 25
8.2. Urbanisme	Page 26
D – LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	Page 27
1. LES TRAVAUX ENGAGES PENDANT L’EXERCICE 2009	Page 27
2. LES TRAVAUX DE SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS EN PLOMB	Page 27
3. LA DETTE AU 31/12/2010	Page 27
4. LES PROJETS ET LES TRAVAUX	Page 28
4.1. Les projets	Page 28
4.2. Les travaux	Page 29
5. LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX	Page 29
E – LES ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	Page 30
1. ABANDON DE CREANCES ET FONDS DE SOLIDARITE	Page 30
2. LA COOPERATION DECENTRALISEE	Page 30
ANNEXES Facture type pour une consommation de 120 m ³	Page 31
Délibération fixant les tarifs 2011	

INTRODUCTION

Le présent rapport fait état de l'année 2010 et présente les principaux éléments de l'année en accord avec les décrets du 6 mai 1995 et du 2 mai 2007 pris pour application de l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales.

La compétence eau potable a été transférée par arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2003 à la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers et depuis le 1^{er} janvier 2004, elle assure l'ensemble de la compétence liée à l'eau potable.

Le service des eaux regroupent les 20 communes de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers : ces dernières sont gérées en régie directe.

Le service assure la production, le traitement, la distribution, la facturation de l'eau potable et compte :

- 9 stations de pompage dans les nappes
- 28 sources ou captages
- 8 stations de reprise
- 17 stations de traitement UV
- 3 stations de traitement au chlore
- 34 réservoirs (de 20 à 900 m³)
- 465 kms de canalisations principales dont 73 kms d'adduction.

Le service assure l'alimentation de 11 199 abonnés pour un volume de 1 302 813 m³ vendus.

La présentation de ce rapport a été modifiée afin de correspondre au décret du 2 mai 2007 qui fixe les indicateurs et les informations à prendre en compte dans le rapport annuel et qui seront à déclarer avant novembre 2011 auprès de l'observatoire de services publics d'eau et d'assainissement conduit par l'ONEMA.

A – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1. LE TERRITOIRE DESSERVI

Les communes desservies par le service public de l'eau sont les suivantes :

- Arzay
- Balbins
- Bossieu
- Brézins
- Champier
- Commelle
- Faramans
- Gillonnay
- La Côte Saint-André
- La Frette
- Le Mottier
- Longechenal
- Nantoin
- Ornacieux
- Pajay
- Penol
- Sardieu
- Semons
- Saint-Hilaire de la Côte
- Saint-Siméon de Bressieux.

Toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers sont exploitées en gestion directe.



2. LE NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS (AU 31 DECEMBRE 2010)

Communes	Nombre d'habitants desservis (population DGF 2010)
Arzay	237
Balbins	417
Bossieu	308
Brézins	1 635
Champier	1 170
Commelle	732
Faramans	909
Gillonay	983
La Côte Saint-André	5 107
La Frette	1 075
Le Mottier	670
Longechenal	512
Nantoin	446
Ornacieux	390
Pajay	998
Penol	327
Sardieu	891
Semons	391
Saint-Hilaire de la Côte	1 414
Saint-Siméon de Bressieux	2 931
TOTAL	21 543

3. LES RESSOURCES

3.1. Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées

Le tableau récapitulatif suivant précise pour chaque commune la ressource utilisée et la nature de cette ressource (sources, forage dans la nappe,...).

LES POINTS D'ALIMENTATION POUR CHAQUE COMMUNE

Communes	Points d'alimentation
Arzay	Pompage Arzay-Semons Achat d'eau à Lieudieu
Balbins	Source du Mas de la Mort à La Côte Saint-André Pompage Seyez et Donis à Ornacieux
Bossieu	Source Bossieu Pompage Arzay-Semons (en complément)
Brézins	Source Combe de Vaux à Saint-Pierre de Bressieux Pompage Les Alouettes (complément) à La Côte Saint-André
Champier	Pompage Vie de Nantoin à Champier Achat d'eau à Saint-Jean de Bournay
Commelle	Sources de Commelle Pompage du stade à Commelle (complément)
Faramans	Pompage du Ronjay à Faramans Sources de Barnabo et de Renarde (Arzay/Semons)
Gillonay	Sources de Colombette, Pinat, Pavassière, Riban, Jallut, Meizo, Bordonne Pompage des Alouettes à La Côte Saint-André Alimentation occasionnelle par station de pompage de la Chataignère à La Côte Saint-André
La Côte Saint-André	Sources Biel et Poulardière à La Côte Saint-André Pompage des Alouettes à La Côte Saint-André Pompage Seyez et Donis à Ornacieux
La Frette	Sources du village, Montagne, Fouinière à La Frette Pompage à Saint-Etienne de Saint-Geoirs
Le Mottier	Pompage Vie de Nantoin à Champier Source Chambelière à Longechenal Pompage de Longechenal
Longechenal	Source Chambelière à Longechenal Pompage de Longechenal
Nantoin	Pompage Vie de Nantoin à Champier
Ornacieux	Pompage Seyez et Donis à Ornacieux
Pajay	Pompage du Ronjay à Faramans Sources de Barnabo et de Renarde (Arzay/Semons)
Penol	Pompage Seyez et Donis à Ornacieux
Saint-Hilaire de la Côte	Sources Montgontier, Tamuzière et Fond Sala à Saint-Hilaire de la Côte Pompage du tennis à Saint-Hilaire de la Côte
Saint-Siméon de Bressieux	Pompage Les Alouettes à La Côte Saint-André Sources Saint-Siméon de Bressieux Achat d'eau à Saint-Pierre de Bressieux
Sardieu	Source Grenier à Penol Pompage Seyez et Donis à Ornacieux
Semons	Pompage Arzay-Semons (Seyez et Donis) à Ornacieux

3.2. Les volumes produits (période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010)

Nom de la source	Volumes produits au 31/12/2009	Volumes produits au 31/12/2010
Source Grenier (Sardieu)	48 570 m ³	33 796 m ³
Source Mas de la Mort (Balbins)	13 841 m ³	12 145 m ³
Pompage Seyez et Donis (Ornacieux)	226 490 m ³	194 748 m ³
Source Bossieu	12 633 m ³	8 220 m ³
Source Combe de Vaux (Brézins)	99 965 m ³	97 358 m ³
Pompage Les Allouettes (La Côte Saint-André)	632 840 m ³	753 880 m ³
Pompage Champier - Vie de Nantoin (Champier et Nantoin)	160 962 m ³	143 126 m ³
Sources Commelle	59 500 m ³	62 780 m ³
Pompage Ronjay (Faramans)	161 711 m ³	16 211 m ³
Source Barnabo et Renarde (Faramans)	16 553 m ³	9 966 m ³
Sources de Colombette, Pinat, Pavassière (5 183 m ³), Riban, Jallut, Meizo, Bordonne (Gillonnay)	78 430 m ³	72 149 m ³
Source Biel (La Côte Saint-André)	193 714 m ³	178 571 m ³
Source Poulardièrre (La Côte Saint-André) :	33 896 m ³	46 953 m ³
Sources du village (La Frette)	98 460 m ³	84 260 m ³
Source Fouinière (La Frette) :	5 877 m ³	9 104 m ³
Sources Chambelière + Madone (Longechenal)	54 881 m ³	53 075 m ³
Pompage Longechenal	20 028 m ³	17 376 m ³
Source Montgontier, Tamuzière et Fond Sala (Saint-Hilaire de la Côte)	117 980 m ³	120 190 m ³
Sources Saint-Siméon de Bressieux	190 636 m ³	214 396 m ³
Pompage Arzay-Semons	81 460 m ³	97 855 m ³
TOTAL	2 313 610 m³	2 222 159 m³

-3,9 %

Les volumes produits ont baissé sur l'année 2010, mais le nombre de fuites, bien que nombreuses encore aujourd'hui, diminuent suite à des campagnes de recherche de fuites et les habitants de la collectivité se sensibilisent à l'utilisation des ressources en eau.

Les principales ressources de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers sont :

- Les Alouettes : 33,9 %
- Seyez et Donis : 8,7 %
- sources de Saint-Siméon de Bressieux : 9,6 %.

3.3. La surveillance des ressources (quantité)

La Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers dispose de moyens limités de surveillance de ses ressources sur le plan quantitatif.

Il existe actuellement deux types de ressource :

- captages de sources
- forage dans la nappe du Liers ou de la Bièvre.

Les sources ne disposent d'aucune surveillance particulière.

Concernant les forages dans la nappe, trois sont suivis depuis courant 2009. Il s'agit des Alouettes à La Côte Saint-André, Seyez et Donis à Ornacieux et La Vie de Nantoin au Mottier (par le biais de sondes piézométriques).

3.4. Les volumes achetés

- achat en gros au Syndicat des Eaux de la Région de Saint-Jean de Bournay (pour Champier et une maison à Arzay) : 13 866 m³
- achat Saint-Pierre de Bressieux : 20 678 m³
- achat au Syndicat des Eaux de l'Amballon (pour une maison à Semons) : 145 m³.

Au total, **34 689** m³ ont été achetés à des collectivités extérieures.

4. LE NOMBRE D'ABONNEMENTS

4.1 Le nombre d'abonnés

Pour 2009, la répartition est la suivante :

Communes	Nombre d'abonnés en 2009	Nombre d'abonnés en 2010	Evolution
Arzay	124	124	0 %
Balbins	201	204	1,4 %
Bossieu	161	161	0 %
Brézins	768	776	1 %
Champier	617	645	4,5 %
Commelle	361	368	1,9 %
Faramans	465	478	2,7 %
Gillonay	492	501	1,8 %
La Côte Saint-André	2 899	2 983	2,8 %
La Frette	543	551	1,4 %
Le Mottier	325	327	0,6 %
Longechenal	264	271	2,6 %
Nantoin	205	208	1,4 %
Ornacieux	182	192	5,4 %
Pajay	481	500	3,9 %
Penol	165	167	0,6 %
Sardieu	441	451	2,2 %
Semons	190	190	0 %
Saint-Hilaire de la Côte	682	692	1,4 %
Saint-Siméon de Bressieux	1 405	1 410	0,3 %
TOTAL	10 971	11 199	2 %

4.2. Branchements domestiques/non domestiques

La définition correspondant au Service des Eaux est la suivante (elle repose sur des tarifications différentes) :

- branchements domestiques : ménages, agriculteurs... soumis au tarif général mais aussi les branchements avec compteur individuel et collectif (immeuble). Dans ce dernier cas, le compteur général correspond à plusieurs abonnés.

- branchements non domestiques (tarif différent) :
 - * les bâtiments communaux
 - * les équipements communaux ou intercommunaux
 Ces 2 catégories seront rattachées aux données domestiques en 2012.
 - * les industriels.

5. LES VOLUMES DISTRIBUES

5.1. Volumes totaux vendus en 2010 et évolution entre 2009 et 2010

Communes	Volumes en m ³ en 2009	Volumes en m ³ en 2010	Evolution
Arzay	10 527	12 314	+ 16,9 %
Balbins	17 862	17 565	-1,6 %
Bossieu	13 792	12 581	-8,7 %
Brézins	98 931	87 530	-13%
Champier	63 484	69 515	+9,5 %
Commelle	37 716	32 332	-14,2 %
Faramans	45 740	45 748	+ 0,01 %
Gillonay	54 613	77 710	+ 42,2 %
La Côte Saint-André	354 752	402 377	+ 13,4 %
La Frette	55 330	57 023	+ 3 %
Le Mottier	36 122	37 634	+ 4,1 %
Longechenal	29 096	29 015	-0,2 %
Nantoin	22 346	25 311	+ 13,2 %
Ornacieux	18 913	19 411	+ 2,6 %
Pajay (1)	55 334	66 954	+ 20,9 %
Penol	20 134	19 060	-5,3 %
Saint-Hilaire de la Côte	74 753	75 239	+ 0,6 %
Saint-Siméon de Bressieux	143 148	138 522	-3,2 %
Sardieu	49 948	58 648	+ 17,4 %
Semons	17 313	18 324	+ 5,8 %
TOTAL	1 219 854 m³	1 302 813	+ 6,8 %

Les volumes facturés sont donc en augmentation, ce qui correspond à l'augmentation du nombre d'abonnés en lien avec les constructions neuves sur le territoire.

En effet en 2010, 189 demandes de permis de construire ont été instruites.

Cependant, le volume total produit en 2010 est en baisse par rapport à 2009. Ceci signifie que les réseaux génèrent de moins en moins de fuites.

(1) dont les volumes vendus à Beaufort et au SIE Dolon Varèze

5.2. Volumes vendus (2010) facturés aux «domestiques»

Communes	Volumes vendus en m³ en 2010
Arzay	12 161
Balbins	17 212
Bossieu	12 581
Brézins	86 112
Champier	67 810
Commelle	32 202
Faramans	42 192
Gillonay	55 356
La Côte Saint-André	262 996
La Frette	55 995
Le Mottier	36 878
Longechenal	28 884
Nantoin	22 942
Ornacieux	19 364
Pajay	54 104
Penol	18 647
Saint-Hilaire de la Côte	73 989
Saint-Siméon de Bressieux	128 127
Sardieu	58 201
Semons	18 016
TOTAL	1 103 769 m³

5.3. Volumes vendus (2010) facturés aux «non domestiques» (services publics et industriels)

Communes	Volumes vendus en m³ en 2010
Arzay	153
Balbins	353
Bossieu	0
Brézins	1 418
Champier	1 705
Commelle	130
Faramans	3 556
Gillonay	22 354
La Côte Saint-André	139 381
La Frette	1 028
Le Mottier	756
Longechenal	131
Nantoin	2 369
Ornacieux	47
Pajay	12 850
Penol	413
Saint-Hilaire de la Côte	1 250
Saint-Siméon de Bressieux	10 395
Sardieu	447
Semons	308
TOTAL	199 044 m³

➤ Abonnés industriels :

	Volumes en m ³	
	2009	2010
MIG (Gillonnay)	19 937	18 149
TISSAGES SAFADI RHÔDANIEN (Gillonnay)	2066	3 385
FRESENIUS (Brezins)	13 315	800
EUROBETON (La Côte Saint André)	18 371	34 540
CEMEX BETONS (La Côte Saint André)	3 413	3 480
DNA (La Côte Saint André)	4 519	4 856
FG INDUSTRIE (La Côte Saint André)	1 151	2 800
SCI EOLE (La Côte Saint André)	164	125
FG INDUSTRIE (Faramans)	1 778	666
DENZEZ (La Frette)	1 270	8
ALUTEC (Nantoin)	620	875
AMIDIS (Nantoin)	711	506
BEILLARD (Saint Hilaire de la Côte)	443	364
SCHAEFFLER (Saint Siméon de Bressieux)	453	63
INTERMARCHE (Saint Siméon de Bressieux)	402	310
TOTAL	68 613 m³	70 927 m³

5.4. Vente en gros

Communes	Volumes vendus en m ³ en 2009	Volumes vendus en m ³ en 2010
Beaufort	3 809	2 316
Syndicat Intercommunal des Eaux DOLON-VAREZE	12 346	9 689
TOTAL	16 155	12 005 m³

Ces volumes sont reportés dans le tableau général sur la ligne de Pajay.

5.5. Volume d'eau consommé non facturé

Ces volumes ne sont pas comptabilisés à ce jour.

6. LE RESEAU

La longueur totale du réseau géré par la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers est de 465 kms. Ce réseau est réparti de la façon suivante entre les communes :

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Total (km)
Arzay/Semons	5	24	29
Balbins/Ornacieux	1	23	24
Bossieu		12,5	12,5
Brézins	6	20	26
Champier		23,5	23,5
Commelle	7	14	21
Faramans	10	21	31
Gillonay	4	17,5	21,5
La Côte Saint-André	5	68	73
La Frette	9	12,5	21,5
Le Mottier		13,8	13,8
Longechenal	4,5	6	10,5
Nantoin		11,9	11,9
Pajay	2	32	34
Penol		8	8
Saint-Hilaire de la Côte	3	30	33
Saint-Siméon de Bressieux	11	42	53
Sardieu	5,5	12,5	18
TOTAL	73	392	465

L'ancienneté du réseau n'est pas connue précisément. En effet, la compétence eau potable a été transférée des communes ou syndicats préexistants à la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers en 2004.

Globalement, il existe à ce jour des réseaux qui datent au plus de 50 ans et environ 7 % de 2010.

En 2010 aucune extension du réseau d'eau potable n'a été réalisée.

→ Rénovation du réseau existant en 2010 sur les communes :

- Brézins : 500 ml de fonte Ø 125 mm et 21 branchements
- Sardieu : 960 ml de fonte Ø 125 mm et 38 branchements
- Saint Hilaire de la Côte : 420 ml de fonte de Ø 150 mm et 25 branchements
- 23 branchements plomb sur Brézins, Saint-Siméon de Bressieux, Pajay, La Côte Saint André et La Frette.

Au total, 1 880 ml de canalisations d'alimentation en eau potable ont été remplacées. Ces canalisations en amiante ciment, vétustes, étaient très cassantes.

Nombre de compteurs : rappel

Chaque immeuble ou maison particulière est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel, même dans les anciens immeubles.

L'arrêté du 6 mars 2007, publié au Journal officiel n°70 du 23 mars 2007, instaure l'obligation de contrôler périodiquement les compteurs d'eau froide. Pour les compteurs neufs, ce contrôle doit intervenir avant leur quinzième année.

→ La Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers a choisi de renouveler ses compteurs d'une manière générale tous les 15 ans. Le nombre total de compteurs s'élève à 11 199. Le nombre de compteurs étalonnés ou changés s'élève à 779 dont la pose de 167 compteurs neufs pour des constructions nouvelles ou des réhabilitations.

Communes	Nombre de compteurs posés (en remplacement ou neufs) en 2010
Arzay	10
Balbins	9
Bossieu	4
Brézins	38
Champier	29
Commelle	43
Faramans	27
Gillonay	12
La Côte Saint-André	291
La Frette	18
Le Mottier	15
Longechenal	18
Nantoin	13
Ornacieux	7
Pajay	29
Penol	23
Saint-Hilaire de la Côte	46
Saint-Siméon de Bressieux	75
Sardieu	54
Semons	18
TOTAL	779

Ces compteurs sont tous installés par les agents du Service des Eaux.

7. LES RESERVOIRS

Ils permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement en apportant une sécurité, en cas d'accident grave, sur les conduites ou la station de refoulement. Ils autorisent également la régulation des pompages en fonction des périodes tarifaires d'EDF.

Les réservoirs de la collectivité se répartissent de la manière suivante :

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Brézins	Brézins	450
Saint-Siméon de Bressieux	Mont Joyeux	300
Saint-Siméon de Bressieux	Charpenay	150
Saint-Siméon de Bressieux	Balmes	600
Faramans/Pajay	Faramans	300
Faramans/Pajay	Pajay	300
Penol	Le Goure	100
Sardieu	Sardieu	100
La Frette	Le Bourg	300
La Frette	La Montagne	50
Saint-Hilaire de la Côte	Petit réservoir de la Montagne	20
Saint-Hilaire de la Côte	La Montagne	300
Saint-Hilaire de la Côte	Le Château	500
Saint-Hilaire de la Côte	La Plaine	500
Gillonay	La Pavassière	30
Gillonay	La Colombette	175
Gillonay	Le Goulet	550
La Côte Saint-André	Pierre Blanche	100
La Côte Saint-André	Les Chênes	500
La Côte Saint-André	Les Croix	500
La Côte Saint-André	Les Genets	100
La Côte Saint-André	Le Château	900
Ornacieux/Balbins	Petit réservoir	20
La Côte Saint-André	Mas de la Mort	20
Bossieu	Bas service	150
Bossieu	Haut service	150
Semons/Arzay	Paradis	500
Commelle	Bas service	300
Commelle	Haut service	300
Nantoin	Le Rivier	400
Champier	Le Fragnet	200
Champier	Flevins	200
Le Mottier	Bocsozel	300
Longechenal	Longechenal	300
TOTAL	34 réservoirs	9 665 m³

Globalement leur stockage permet une réserve d'eau correspondant à plus d'une journée de consommation. Le schéma directeur d'eau potable en cours permettra de savoir si de nouveaux réservoirs sont nécessaires sur le territoire.

B – LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

1. LES MODALITES DE TARIFICATION

Le service eau potable de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers est assujetti à la T.V.A.

1.1 Le type de tarification

Le tarif appliqué par la collectivité est un tarif binôme (terme fixe et terme proportionnel).

Le terme fixe couvre la rémunération des charges fixes du service et la location du compteur.

Ce terme fixe est appelé «abonnement» (la location du compteur ne varie pas selon le diamètre du compteur).

1.2. Les modalités de tarification

Les différentes catégories d'abonnés sont les suivantes :

- domestiques (uniformité du tarif)
- industriels (dégressivité du tarif)
- service public (uniformité du tarif).

1.3. Les catégories de tarif

	Tarif 2010	
	Abonnement en € H.T.	Prix au m ³ en € H.T.
Domestiques	prix de base	prix de base
Industriels	abonnement pour compteur gros diamètre	De 0 à 1 000 : prix de base De 1 000 à 5 000 : - 10 % du prix de base 5 000 et + : - 77 % du prix de base
Service public	aucun	prix de base

Pour la vente d'eau en gros, le tarif «domestiques» est appliqué.

1.4 Les modalités d'évolution et de révision

Le tarif est révisé chaque année et applicable au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Les tarifs 2011 ont été fixés par délibération du 20 décembre 2010 déposée en sous-préfecture de Vienne le 24 décembre 2010 et ils sont applicables au 1^{er} janvier 2011.

1.5. Les frais d'accès et autres prestations

La collectivité a également fixé les tarifs 2011 suivants par délibération du 20 décembre 2010 déposée en sous-préfecture de Vienne le 24 décembre 2010 :

Frais d'accès techniques et administratifs	30 € H.T.
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné	80 € H.T.
Pénalités pour manipulation frauduleuse des compteurs	1 000 € H.T.
Travaux de branchement d'eau potable	bordereau des prix unitaires

2. LA FACTURE D'EAU

2.1. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau

Les composantes du prix de l'eau sont les suivantes au 1^{er} janvier 2011 :

- abonnement annuel
- prix au mètre cube consommé
- redevances (agence de l'eau)
- T.V.A. pour chacune des composantes assujetties à 5,5 %.

2.2. La facture d'eau

Il s'agit du prix du service de l'eau T.T.C. pour un volume de 120 m³ (référence Insee actuelle) au 1^{er} janvier 2010 et au 1^{er} janvier 2011.

	2010					2011				
	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	T.V.A. 5,5 %	Montant T.T.C.	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	T.V.A. 5,5 %	Montant T.T.C.
Abonnement annuel en € H.T.	1	37,60	37,60	2,07	39,67	1	47	47	2,59	49,59
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,73	87,60	4,82	92,42	120	0,91	109,20	6,00	115,20
TOTAL					132,09					164,79
Prix en € T.T.C. pour 120 m ³			1,10					1,37		

3. LES RECETTES DU SERVICE

Les recettes du service se répartissent de la manière suivante :

	Compte administratif 2010 en € H.T.	% par rapport au total des recettes	Evolution 2009/2010
Vente d'eau aux abonnés	1 232 315,34	86,4 %	+ 13,4 %
Travaux de branchements	154 810,44	10,9 %	-14 %
Frais de mutation	19 280,00	1,3 %	-0,5 %
Remboursement du syndicat Dolon-Varèze pour la gestion du forage du Ronjay	18 655,96	1,31 %	-6,8 %
Location captage d'eau pour relais téléphone (Orange)	1 230,54	0,09 %	+ 1,1 %
TOTAL	1 426 292,28 € H.T.	100 %	+ 9,1 %

C – LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES

1.1. La surveillance de la qualité

C'est l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé, ex D.D.A.S.S.) qui assure la surveillance de la qualité des eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (article R 1321 et suivants).

Le service réalise également en direct des analyses de la qualité de l'eau produite et distribuée (autocontrôle).

1.2. Les données relatives à la qualité

Ces données sont communiquées par l'A.R.S. ainsi que les pourcentages de conformité.

➔ Indicateur paramètres physico-chimiques (pH, calcium, magnésium, azote, phosphore, transparence, conductivité...) : **226** prélèvements conformes sur un total de **261** prélèvements d'où un taux de conformité de **86,6 %**

➔ Indicateur paramètres bactériologiques (virus, bactéries, pathogène...) : **192** prélèvements conformes sur un total de **198** prélèvements d'où un taux de conformité de **97 %**.

	Nombre d'analyses en 2010	Problèmes Bactériologiques	Atrazine (pesticides)
Arzay	2		2
Balbins	12		4
Bossieu	6	1	
Brézins	7		
Champier	14		5
Commelle	13	3	
Faramans	11		1
Gillonay	32		
La Côte Saint-André	50	3	3
La Frette	13	1	
Le Mottier	16		4
Longechenal	9		
Nantoin	3		
Ornacieux	15		3
Pajay	9		2
Penol	4		4
Saint-Hilaire de la Côte	17	2	
Saint-Siméon de Bressieux	19		
Sardieu	7		1
Semons	2		2
TOTAL	261	10	31

Depuis 2009, le service des Eaux s'est doté d'appareils de mesure pour détecter les colliformes totaux et les escherichia coli, ce qui permet de réagir en cas de problème.

La mise en application du décret et des arrêtés du 11 janvier 2007 (normes européennes sur la qualité de l'eau) a eu pour conséquence la création d'un nouveau programme d'analyses, élaboré par l'A.R.S.

Le nombre d'analyses réalisées cette année par le laboratoire ASPOSAN (38330 MONTBONNOT), mandaté par l'A.R.S., a été de 261, réparties de la façon suivante :

Nombre d'analyses en 2010	Type	Contenu
16	RP	Programme d'analyses effectué à la ressource pour les eaux d'origine souterraine
42	P1	Programme d'analyses de routine effectué au point de mise en distribution
24	P1+ P2	Programme d'analyses complet effectué au point de mise en distribution
106	D1	Programme d'analyses de routine effectué aux robinets normalement utilisés pour la consommation humaine
14	D1+D2	Programme d'analyses complet effectué aux robinets normalement utilisés pour la consommation humaine
67	analyses particulières	Pesticides, triazines, nitrates

Sur l'ensemble des résultats :

- 92,2 % d'analyses sont conformes aux normes
- 7,8 % d'analyses dépassent les normes. Les analyses hors normes le sont pour les raisons suivantes :
 - * turbidité importante lors de fortes précipitations pour les sources
 - * contamination bactérienne de certaines sources
 - * présence de nitrates et de déséthyl atrazine.

➤ Paramètres physico chimiques : sur le territoire les paramètres sensibles sont :

- **Les nitrates** : la norme de 50 mg/l est respectée sur l'ensemble de l'eau distribuée au cours de l'année et la teneur moyenne des eaux de nappes se situe vers 36 mg/l que ce soit sur la Bièvre ou le Liers
- **Les pesticides** : sur l'ensemble des mesures effectuées, le paramètre de déséthyl atrazine est celui qui entraîne des dépassements de la norme. Cet élément est un résidu de l'atrazine utilisé principalement en agriculture jusqu'en 2004. La norme concernant les pesticides est de 0,5 µg/l toutes mesures confondues et une limite de 0,1 µg/l sur chaque pesticide. Cette valeur limite est dépassée sur certaines ressources occasionnellement. Pour autant les mesures enregistrées n'entraînent aucune restriction de consommation. Les pompages du Liers (Vie de Nantoin et Seyerz et Donis) sont concernés ainsi que la source du Mas de la Mort à Balbins.

Parallèlement, le service effectue un autocontrôle ponctuel du résiduel du chlore libre et total sur le réseau, en cas d'analyses non conformes.

1.3. Le traitement

L'eau brute des ressources de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers est de qualité moyenne et suscite une attention et une amélioration particulières.

17 stations UV existent et permettent un traitement efficace de l'eau brute issue notamment des sources (sensibles aux pollutions bactériologiques).

Des actions sont engagées en collaboration avec la Chambre d'Agriculture afin de diminuer le taux de pesticides présents dans les captages (sensibilisation des agriculteurs à l'emploi raisonné de pesticide...).

Communes	Lieux	Nombre de lampes UV
Arzay	Station de pompage Ornacieux	2
Balbins/Ornacieux	Captage : Chemin de La Barre (La Côte Saint-André)	2
Bossieu	Chemin de la Vie Galet	1
Brézins	Chemin du Martinet	4
Commelle	Réservoir : village (local service)	6
Faramans	Chemin Combe Ronjoz	3
Gillonay	Rue de L'Eglise	6
	Pavassière	1
La Côte Saint-André	Station Poulardièrre	4
	Station du Château	4
La Frette	Station Route Nationale	4
Le Mottier	Réservoir	4
Longechenal	Réservoir (chemin de la Madone)	4
Ornacieux	Réservoir de la Chapelle	4
Pajay	Chemin du Bois	3
Penol	Réservoir : Mas de la Mort	2
Saint-Hilaire de la Côte	Station de reprise	8
	Tamuzière	6
Saint-Siméon de Bressieux	Route de Roybon	3
Sardieu	Réservoir	1

Des postes de chloration par pompe doseuse permettent un traitement efficace de l'eau. Ils présentent l'avantage d'assurer un traitement tout au long du réseau mais peuvent être à l'origine de désagrément olfactif et gustatif de l'eau. Le plan Vigipirate préconise un taux de 0,30 mg/l de chlore.

2. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE

Ce nouvel indicateur permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre aussi son évolution.

Compte tenu du barème détaillé dans l'arrêté du 2 mai 2007, l'indice attribué pour cet indicateur est de **20 points** car il existe un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé. Une mise à jour de ces plans est en cours.

3. LE RENDEMENT

	2009	2010
Volumes produits	2 313 610 m ³	2 222 159
Volumes achetés en gros	32 210 m ³	34 689
Volume mis en distribution	2 345 820 m ³	2 256 848
Volumes distribués	1 219 854 m ³	1 302 813
Pertes en m ³	1 125 966 m ³	954 035
Pertes en %	48 %	42 %
Rendement	52 %	58 %

Les pertes sont en diminution par rapport à 2009. Pour les réduire encore, deux actions sont à engager :

- renouvellement des compteurs (meilleur comptage des consommations) et équipement de certains points d'eau actuellement sans compteurs
- programme de recherche de fuites : l'acquisition d'un corrélateur acoustique en 2010 a permis de sélectionner les réseaux où il est prioritaire d'intervenir.

Les pertes sont constituées, dans l'ordre décroissant :

- des fuites d'eau sur le réseau ;
- des purges des réseaux d'eau ;
- de l'utilisation des poteaux d'incendie par les pompiers et les sociétés de vidange.

4. L'INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour. Il s'agit de mieux connaître les volumes transitant dans le réseau de distribution afin de limiter les prélèvements sur la ressource en eau. La valeur et l'évolution de cet indice reflètent le redéploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

→ Le calcul de cet indice 2010 est donc le suivant :

$$= \frac{\text{volume mis en distribution (2 256 848)} - \text{volume comptabilisé (1 302 813)}}{\text{longueur du réseau (465 kms)} \times 366 \text{ jours}} = 5,6 \text{ contre } 6,5 \text{ en } 2009 \text{ soit } -13,8 \%$$

Cet indice est en diminution par rapport à l'année 2010. Ceci signifie une meilleure connaissance des volumes consommés.

5. INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Il s'agit ici de connaître les performances du réseau pour limiter les prélèvements sur la ressource en eau. L'indice reflète bien la politique de maintenance et de renouvellement du réseau tout en luttant contre les volumes détournés et en améliorant la précision du comptage.

→ Le calcul est le suivant :

$$= \frac{\text{volume mis en distribution (2 256 848)} - \text{volume consommé autorisé}^{(1)} (1 292 813)}{\text{longueur du réseau (465 kms)} \times 366 \text{ jours}} = 5,6 \text{ contre } 6,6 \text{ en } 2009 \text{ soit } -15,1 \%$$

Les pertes sont constituées, d'une part, des pertes apparentes (volume détourné sur le réseau, volume résultant des défauts ou des absences de comptage) et, d'autre part, des pertes réelles (fuites sur les conduites de transfert, de distribution, fuites sur les branchements, fuites sur les réservoirs).

L'indice linéaire de perte a été calculé sur la règle ci-après :

- ◆ **Bon** : l'indice linéaire de perte primaire du réseau est inférieur à :
 - ✓ 10 m³/km/j pour les réseaux urbains
 - ✓ 6 m³/km/j pour les réseaux de type intermédiaire
 - ✓ 2 m³/km/j pour les réseaux ruraux
- ◆ **Assez bon** : l'indice linéaire de perte primaire du réseau est compris entre :
 - ✓ 10 et 13 m³/km/j pour les réseaux urbains
 - ✓ 6 et 8 m³/km/j pour les réseaux de type intermédiaire
 - ✓ 2 et 3 m³/km/j pour les réseaux ruraux
- ◆ **Moyen** : l'indice linéaire de perte primaire du réseau est compris entre :
 - ✓ 13 et 16 m³/km/j pour les réseaux urbains
 - ✓ 8 et 11 m³/km/j pour les réseaux de type intermédiaire
 - ✓ 3 et 5 m³/km/j pour les réseaux ruraux
- ◆ **Médiocre** : l'indice linéaire de perte primaire du réseau est supérieur à :
 - ✓ 16 m³/km/j pour les réseaux urbains
 - ✓ 11 m³/km/j pour les réseaux de type intermédiaire
 - ✓ 5 m³/km/j pour les réseaux ruraux

	Nombre abonnés	Volume vendu m ³	Volume distribué m ³	Rendement %	Réseau km	ILP m ³ /j/km	Classification	ILP 2009 m ³ /j/km
Sardieu	451	58 648	64 626	90 %	18	0,90	Bon	0,33
Arzay Semons Bossieu	475	43 219	102 911	41 %	42	3,8	Moyen	2,3
Le Mottier	327	37 634	41 717	90 %	14	0,7	Bon	0,34
Pajay Faramans	978	112 702	172 077	65 %	65	2,5	Assez bon	2,6
Brézins	776	87 530	103 162	84 %	26	1,6	Bon	4,9
Gillonay	501	77 710	86 607	89 %	22	1,1	Bon	5,1
Champier	645	69 515	103 268	67 %	23	4	Moyen	3,67
Penol	167	19 060	36 342	52 %	8	5,9	Médiocre	4,1
La Frette	551	57 023	95 990	59 %	22	4,8	Moyen	5,14
Balbins Ornacieux	396	36 976	42 289	87 %	24	0,6	Bon	3,6
St-Siméon de Bressieux	1 410	138 522	320 672	38 %	53	9,4	Moyen	6,7
Longechenal	271	29 015	34 798	83 %	10,5	1,5	Bon	0,64
La Côte St-André	2 983	402 377	774 697	51 %	73	13,9	Moyen	12,7
Nantoin	208	25 311	39 858	63 %	11,9	3,3	Moyen	5,3
Commelle (estimée)	368	32 332	62 200	51 %	21	3,8	Moyen	2,83
St-Hilaire de la Côte (estimée)	692	75 239	120 190	62 %	33	3,7	Moyen	4,28
TOTAL	11 199	1 302 813 m³	2 201 404 m³	59 %	465 kms	5,2	/	5,6

Le total du volume produit représente 2 222 159 m³ et le total du volume distribué représente environ 2 201 404 m³ (estimation car certaines données manquantes). La part supposée qui part au trop plein des réservoirs non utilisée par le service des Eaux mais comptabilisée est de 20 755 m³.

La moyenne des rendements des réseaux (et seulement des réseaux) en 2010 se situe entre 58 et 59 %. Les différences de rendement entre 2009 et 2010 sur certaines communes viennent de quelques informations manquantes et impossibles à quantifier (quantité des trop-pleins perdue chaque année différente...). Les efforts effectués en 2010 sont visibles sur certaines communes. En effet en 2009 et 2010, de nombreux travaux de réhabilitation ont été effectués sur le territoire en collaboration avec la recherche de fuites.

Globalement, les indices linéaires de perte restent à améliorer et traduisent les premiers efforts fait sur la recherche de fuites et la meilleure connaissance des réseaux.

Les travaux de renouvellement réalisés, et à poursuivre, doivent aussi apporter des résultats meilleurs dans l'avenir.

6. LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Cet indicateur mesure le «maintien de la valeur du patrimoine» de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers.

C'est le rapport (quotient) entre le linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les cinq dernières années par la longueur du réseau de desserte.

Les branchements ne sont pas pris en compte. Il n'y a pas de longueur minimale pour la prise en compte.

N'ayant pas de valeur de linéaire renouvelé avant 2007, l'indice sera calculé par rapport aux chiffres des quatre dernières années c'est-à-dire, 2007 (6 684 ml), 2008 (3 345ml), 2009 (5 475 ml) et 2010 (1 880 ml). Le calcul de ce taux donne un résultat de **3,7 %**.

7. LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'avancement (en pourcentage) de la démarche administrative (réglementation) et opérationnelle de protection des ressources.

Les données concernent la mise en œuvre de la procédure prévue par les articles R.1321-6 à R.1321-15 du Code de la Santé Publique pour chaque ressource et pour chaque achat en gros (ce qui oblige à instaurer un échange de données avec l'autorité concernée). Les données présentées ci-dessous ont été fournies par l'A.R.S.

Captages	Etat procédure	Indice	Débit moyen (m³/j)
Ancienne Chourarie	terminée	60%	133
Barnabo	terminée	60%	37
Beray	en cours	40%	102
Bertholet	terminée	60%	60
Biel	en cours	40%	349
Boix Roux Aval	non poursuivie	40%	60
Bordone	en cours	40%	56
Buenerd	en cours	40%	349
Boix Roux Amont	non poursuivie	40%	60
Catot	terminée	60%	133
Chamberlière Ouest	terminée	60%	57
Champ-Souffrey	non engagée	40%	144
Charpenay	terminée	60%	60
Château	non engagée	40%	78
Chourarie 1	terminée	60%	133
Chourarie 2	terminée	60%	133
Colombette	en cours	40%	49
Combe Buclas	en cours	40%	309
Combe de Vaux	en cours	40%	339
Combe Massot 2,3,4	terminée	60%	133
Combe Massot 1	terminée	60%	133
Desormeaux	en cours	40%	102
Fontenettes	terminée	60%	60
Font-Sala Basse	non engagée	40%	60
Font-Sala	non engagée	40%	78
Fouinière	terminée	60%	100
Goulet-Meizo	non engagée	40%	111
Grenier	terminée	60%	177
Jallut	non engagée	40%	33
La Vie de Nantoin (Champier)	en cours	40%	336
La Vie de Nantoin (Le Mottier)	en cours	40%	74
Les Essarts	terminée	60%	133
Madame Pinat	en cours	40%	125
Madone	terminée	60%	57
Maillot	non poursuivie	40%	60
Mas de la Mort	non engagée	0%	42
Montgontier	non engagée	40%	144
Paleyrac	en cours	40%	102
Pavassière	en cours	40%	42
Pre Moulin	en cours	40%	102
Renarde	terminée	60%	37
Riban	non engagée	40%	35
Ronjay F1	en cours	40%	1 416
Ronjay F2	en cours	40 %	0

Ronjay F3	en cours	20%	10
Seyez et Donis	en cours	40%	463
Stade	non poursuivie	40%	60
Station des Allouettes	en cours	40%	830
Tessier	en cours	40%	102
Village	en cours	40%	68

L'indicateur pondéré sur le débit pour la collectivité est de **43,8 %**.

Il faut noter que la collectivité s'est engagée en 2009 dans la mise en œuvre des procédures d'élaboration des protections des périmètres de captages sur les plus grosses ressources (Seyez et Donis, La Vie de Nantoin, Le Ronjay...). Cet engagement s'est poursuivi en 2010 mais les procédures lancées ont été mises en attente. En effet, ces captages ont été classés prioritaires dans le cadre de la loi Grenelle et de nouvelles obligations pèsent sur ces ouvrages. Une étroite concertation est à mener avec la profession agricole car les services de l'Etat ont accentué la pression sur les producteurs d'eau potable qui sont désormais chargés d'animer des comités de pilotage locaux pour déterminer un plan d'actions par captage, avec, comme objectif à moyen terme, d'améliorer la qualité de l'eau (sur les paramètres nitrates et pesticides).

8. AUTRES ACTIVITES DU SERVICE

8.1. Branchements et interventions

L'année 2010 a vu la création de branchements nouveaux et une intense activité retracée dans le tableau ci-dessous :

	Réseau			Devis et travaux		
	Nombre de rendez-vous (dont les mutations)	Nombre d'interventions	Nombre de ruptures de canalisation	Devis	Branchements	Branchements réalisés par la régie
TOTAL	2 100	540	88	274	167	28

Des campagnes de recherche de fuite qui ont été organisées permettent une amélioration du **rendement qui actuellement varie selon la commune de 38 à 90 %**.

En 2010, **176,50 kms** de réseaux ont été inspectés.

8.2. Urbanisme

Le service a instruit pièces d'urbanisme réparties ainsi :

	COMMUNES	PC ⁽¹⁾	PC ANC ⁽²⁾	PA ⁽³⁾	CU ⁽⁴⁾	DP ⁽⁵⁾	TOTAL	
2009	Arzay	2			1		3	
	Balbins	6				1	7	
	Bossieu	0	1				1	
	Brézins	8		3	1		12	
	Champier	7	1		2		10	
	Commelle	8	1		11	1	21	
	Faramans	11					11	
	Gillonay	1					1	
	La Côte Saint-André	16			2	2	20	
	La Frette	2					2	
	Le Mottier	4	1			1	6	
	Longechenal	8			2	3	13	
	Nantoin	7					7	
	Ornacieux	1					1	
	Pajay	17		1	2		20	
	Penol	4					4	
	Saint-Hilaire de la Côte	8		1	1	1	11	
	Saint-Siméon de Bressieux	16	1		2	3	22	
	Sardieu	9		2	3	2	16	
	Semons	0				1	1	
	TOTAL DES 20 COMMUNES	135	5	7	27	15	189	238 en 2009

(1) avec raccordement au réseau d'assainissement collectif

(2) Assainissement non collectif

(3) Permis d'aménager

(4) Certificat d'urbanisme

(5) Déclaration préalable

D – LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1. LES TRAVAUX ENGAGES PENDANT L'EXERCICE 2010

Désignation	Communes	Montant en € H.T.	Montant subvention attendue en €	Organisme
<u>Investissement sur les réseaux communaux :</u> - Renouvellement du réseau	Brezins (Traversée du Village)	100 000	20 000	Conseil Général de l'Isère
	Saint Hilaire de la Côte (Traversée du Village)	120 000	24 000	Conseil Général de l'Isère
	Sardieu (Traversée du Village – 1 ^{ère} tranche)	130 000	57 800	Conseil Général de l'Isère
-Etude : schéma directeur d'eau potable (1 ^{ère} partie payée en 2008)	Ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers	28 884	8 700	Conseil Général de l'Isère et Agence de l'Eau
-Equipements divers (pompes...)	/	45 074	/	/
TOTAL	/	423 958 € H.T.	110 500 €	/

2. LES TRAVAUX DE SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

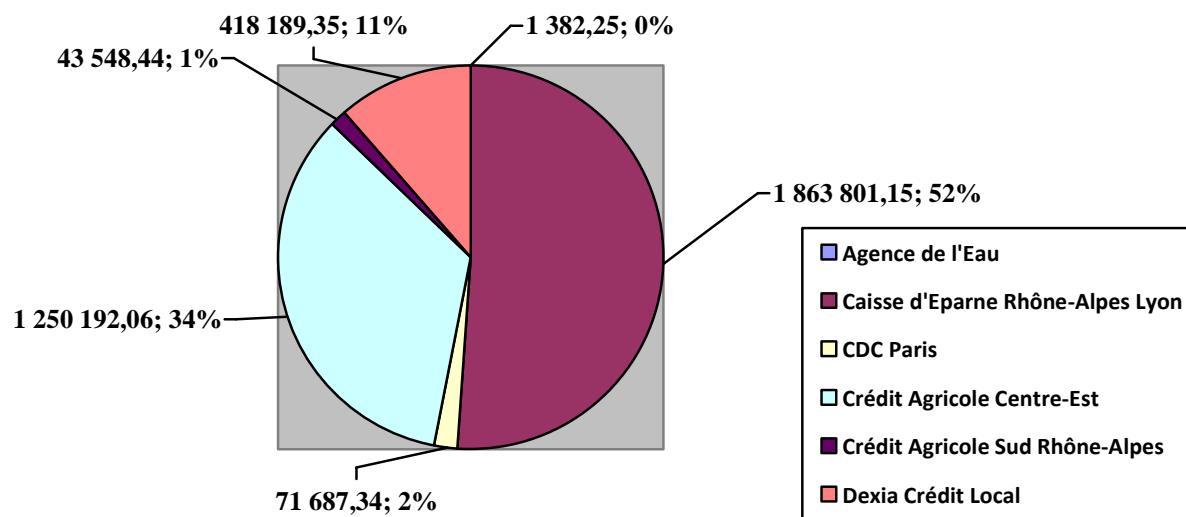
Le schéma directeur d'alimentation en eau potable a permis de dénombrer environ 180 branchements en plomb encore en service.

En 2010, le Service des Eaux a remplacé 23 branchements sur les communes de Brézins, Saint-Siméon de Bressieux, Pajay, La Côte Saint André et La Frette.

3. LA DETTE AU 31/12/2010

DETTE EN CAPITAL

Agence de l'Eau	1 382,25 €
Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon	1 863 801,15 €
CDC Paris	71 687,34 €
Crédit Agricole Centre-Est	1 250 192,06 €
Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes	43 548,44 €
Dexia Crédit Local	418 189,35 €
TOTAL	3 648 800,59 €



ANNUITE 2010

Désignation	Montant en €
Remboursement en capital	143 870,30 €
Intérêts	121 682,37 €
TOTAL	265 552,67 €

4. LES PROJETS ET LES TRAVAUX

4.1. Les projets

Le Service des Eaux a en projet la refonte de la facture actuelle pour la rendre plus lisible d'une part et pour permettre la mise en place de nouveaux moyens de paiement d'autre part (TIP, mensualisation, prélèvement à échéance).

Ces nouveaux moyens de paiement se mettront en place courant 2011.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable devrait être adopté fin 2011 après les différentes étapes de validation en commission, bureau et conseil communautaire.

4.2. Les travaux

PROGRAMMATION DE TRAVAUX EAU 2011

Commune	Projet	Cout H.T. en €	Objet
Sardieu	Traversée du village (2 ^{ème} tranche)	159 000	Renforcement du réseau
Saint-Hilaire de la Côte	La Montagne	80 000	Renforcement du réseau
Divers	Plomb	70 000	Reprise des branchements en plomb
TOTAL		309 000 €	

Il reste 180 branchements en plomb à réhabiliter.

5. LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Un programme pluriannuel de travaux en lien avec les possibilités d'investissement dont le Service des Eaux dispose et en lien avec le tarif actuel sera validé pour la période 2011-2014 courant 2011.

E – LES ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

1. ABANDONS DE CREANCES ET FONDS DE SOLIDARITE

Il s'agit de préciser les montants des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L.115-3 du Code de l'action sociale et des familles (fonds «solidarité eau»).

Dans le cadre du fonds «solidarité logement», mis en place pour aider les personnes en difficulté à prendre en charge leurs dépenses relatives au logement, en 2010, le service de l'eau a reçu 20 demandes.

Le montant total des aides accordées par le conseil général de l'Isère ne nous a pas été communiqué.

Les abandons de créances votés en 2010 par la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers au titre des exercices antérieurs s'élèvent à 15 721,15 € pour l'eau potable.

Concernant le calcul du coût par m³ de solidarité, il s'établit de la manière suivante :
= $\frac{\text{montant des abandons de créances (15 721,15 €)}}{\text{volume consommé (1 302 813 m}^3\text{)}} = 0,01 \text{ €/m}^3$.

2. LA COOPERATION DECENTRALISEE

La Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers n'a pas encore mis en place d'action de coopération internationale.

ANNEXES

- ✓ Facture type pour une consommation de 120 m³
- ✓ Délibération fixant les tarifs 2011

Communauté de communes
du Pays de Bièvre-Liers
1 Boulevard DE LATTRE DE TASSIGNY
38261 LA COTE SAINT ANDRE CEDEX
Tel : 04.74.20.86.73 Fax : 04.74.20.86.77
service.environnement@cc-bievre-liers.fr

Ouverture au public : du Lundi au Vendredi de 8h30 (9h30 le lundi) à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).
N° d'urgence : 04.74.20.86.78 (hors période d'ouverture des bureaux).

Facture

1

Eau - Assainissement

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Année	2011
N° Facture	0
Date Facture	31/12/2011

Réf. Abonné : 13104742
Abonné : FACTURE TYPE PARTICULIER
Adresse branchement : 38260/1

Adresse de facturation :

FACTURE TYPE PARTICULIER
EAU + ASST CO + REDEVANCES + TVA

38260 LA COTE SAINT ANDRE

38260 LA COTE SAINT ANDRE

N° Compteur	Date de relève	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation en m3
TYPE	31/12/2011	0	120	120

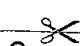
Détail de facturation	Quantité	Prix Unitaire HT en Euros	Montant HT en Euros	Taux de TVA
EAU			156,20	
Part fixe annuelle	1	47,00000	47,00	5,5 %
Consommation d'eau (m³)	120	0,91000	109,20	5,5 %
ASSAINISSEMENT			132,10	
Part fixe annuelle	1	38,50000	38,50	5,5 %
Redevance assainissement (m3)	120	0,78000	93,60	5,5 %
REDEVANCES - AGENCE DE L'EAU			54,00	
Lutte contre la pollution	120	0,21000	25,20	5,5 %
modernisation des reseaux de collecte	120	0,15000	18,00	5,5 %
redevance prélèvement - agence de l'eau	120	0,09000	10,80	5,5 %

120 m³ à 2.26 € le m³
(soit 0,00226 € le litre)

	Total HT	Acompte H.T.	Net H.T.	T.V.A.	Montant TTC
EAU	192,20		192,20	10,57	202,77
ASSAINISSEMENT	150,10		150,10	8,26	158,36
	342,30		342,30	18,83	361,13

Messages :

NET A PAYER en Euros		361,13
<i>Rappel des sommes à payer</i>		

 Papillon à joindre à votre règlement:

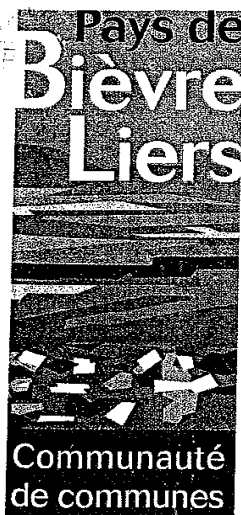
Commune : 06 LA CÔTE ST ANDRE
Facture Eau - Assainissement
N° Facture 2011 0 0000000000000 X
Ref. Abonné 13104742
Nom FACTURE TYPE PARTICULIER
Date Facture 31/12/2011 Code recette :EA
Eau : 202,77 € , Asst. : 158,36 €
Net à payer : 361,13 €

LIMITE DE PAIEMENT : LE 31 JANVIER 2012

Lieu de paiement : Trésorerie

3 Boulevard DE LATTRE DE TASSIGNY
38260 LA COTE SAINT ANDRE
BANQUE DE FRANCE - 30001/00879/F3850000000/33

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales."



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 20 DECEMBRE 2010 suivant la convocation adressée le 14 décembre 2010, les conseillers communautaires du Pays de Bièvre-Liers se sont réunis en séance publique à l'Hôtel communautaire sous la présidence de Monsieur Jean Pierre BARBIER.

54 conseillers en exercice : 44 présents
7 pouvoirs
3 absents / excusés

Le Conseil réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne Monsieur Henri GERBE comme secrétaire de séance.

POINT N°14 : Eau et Assainissement : TARIFS 2011

PAYS DE BIEVRE-LIERS

28 DEC. 2010

REF. :

EXPOSE :

Les tarifs eau et assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers sont votés en décembre pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante pour les 20 communes de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers (Arzay, Balbins, Bossieu, Brézins, Champier, Commelle, Faramans, Gillonnay, La Côte Saint-André, La Frette, Le Mottier, Longechenal, Nantoin, Ornacieux, Pajay, Penol, Saint-Hilaire de la Côte, Saint-Siméon de Bressieux, Sardieu, Semons).

Au regard de la prospective budgétaire réalisée par Stratorial en 2009 et de son actualisation fin 2010, il est constaté une diminution plus forte des recettes que des dépenses d'exploitation qui conduit à un effet de ciseau.

La capacité d'autofinancement nette dégagée en fonctionnement est devenue insuffisante et les investissements seront limités si une augmentation des recettes n'intervient pas.

Il est donc proposé de retenir les tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2011 :

ARRIVÉ LE :

24 DEC. 2010

SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

TARIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

1) Tarif domestique

Tarif eau 2010 en € H.T.		Tarif eau proposé pour 2011 en € H.T.	
Part fixe annuelle	Part variable/m ³	Part fixe annuelle	Part variable/m ³
37,60	0,73	47	0,91

Tarif assainissement 2010 en € H.T.		Tarif assainissement proposé pour 2011 en € H.T.	
Part fixe annuelle	Part variable/m ³	Part fixe annuelle	Part variable/m ³
34	0,65	38,50	0,78

2) Tarif industriel

	Tarif eau 2010 en € H.T.	Tarif eau proposé pour 2011 en € H.T.
Location compteur gros diamètre	128	135
Prix au m ³ :		
- de 0 à 1 000 m ³	0,66	0,70
- de 1 000 à 5 000 m ³	0,59	0,63
- 5 000 m ³ et plus	0,15	0,16

Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers
1, bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 28 - 38261 La Côte Saint-André Cedex
Tél. : 04 74 20 34 77 - Fax : 04 74 20 29 81
www.cc-bievre-liers.fr / E-mail : secretariat.general@cc-bievre-liers.fr

Tarif assainissement industriel 2010 en € H.T.		Tarif assainissement industriel proposé pour 2011 en € H.T.	
Part fixe annuelle	Part variable/m ³	Part fixe annuelle	Part variable/m ³
86	0,21	92	0,23

3) Tarif des bâtiments communaux à usage du service public et arrosages communaux

Tarif eau 2010 en € H.T.	Tarif eau proposé pour 2011 en € H.T.
0,40	0,91

REDEVANCE PRELEVEMENT

La redevance prélèvement votée en 2009 à hauteur de 0,09 € H.T./m³ est maintenue à l'identique pour 2011.

TARIF ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Tarif assainissement non collectif 2010 en € H.T.	Tarif assainissement non collectif proposé pour 2011 en € H.T.
Contrôle de conception	60	80
Contrôle de la bonne exécution des travaux avant remblaiement des fouilles	100	120
Contrôle des installations neuves : coût total	160	200
Contrôle périodique des installations existantes (tous les 4 ans)	30 € H.T./an	33 € H.T./an

Cette redevance est recouvrée sur la facture d'eau.

AUTRES TARIFS

Intitulé	Montant en € H.T.
Dépotage des matières de vidange à la station d'épuration des Charpillates	28 €/m ³
Frais d'accès techniques et administratifs	30 €
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné (gel, casse...) : fourniture et pose d'un nouveau compteur	80 €
Pénalités pour : <ul style="list-style-type: none"> - Manipulation frauduleuse des compteurs (bris du dispositif de plombage, déplacement, endommagement du dispositif de relève à distance...) - Prélèvement non autorisé sur la conduite d'eau ou sur un poteau incendie - Manœuvre ou tentative de manœuvre par un tiers de robinets de prises ou de robinets vannes (bouches à clés...) - Consommation d'eau ne faisant pas l'objet d'un contrat d'abonnement - Piquage ou orifice d'écoulement sur le tuyau d'amenée du branchement depuis sa prise sur la canalisation publique jusqu'au compteur individuel 	1 000 €

Ces tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2011.

BORDEREAU DES PRIX

Ce bordereau des prix sera réactualisé lors de l'actualisation des prix du marché à bons de commande passé avec les entreprises.

PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT

(en application de l'article L 1331-7 du Code de la Santé Publique)

Cette participation est due au titre de l'économie réalisée en évitant une installation individuelle réglementaire (son coût pouvant représenter jusqu'à 80 % du coût d'une installation d'assainissement non collectif).

Les montants ci-après appliqués en 2010 sont reconduits en 2011 (la P.R.E. est nette de taxes) :

- 2 000 € par habitation ou par logement jusqu'à 5 logements
- 1 600 € par logement du 6^{ème} au 10^{ème} logement
- 1 400 € par logement du 11^{ème} au 15^{ème} logement
- 1 000 € par logement à partir du 16^{ème} logement.

Le tarif dégressif ne s'applique qu'aux immeubles collectifs et pas aux maisons individuelles.

Pour les bâtiments à usage industriel, commercial ou les bâtiments publics (autre qu'une habitation) :

- 2 000 € par bâtiment.

Par ailleurs, il est proposé un tarif pour les unités sanitaires supplémentaires créées dans le cadre d'une extension de bâtiment ou de bâtiment artisanaux, commerciaux ou autres :

- 200 €/unité sanitaire.

Ces tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2011.

CONTRÔLES A LA DEMANDE DES NOTAIRES EN CAS DE MUTATION D'UN BIEN IMMOBILIER OU A LA DEMANDE DES PARTICULIERS

Devant le nombre important de contrôles réalisés dans le cadre de la vente d'un bien immobilier (64 en 2009 et environ 75 en 2010), il est proposé d'instaurer un tarif applicable aux vendeurs qui prend en compte le temps passé aussi bien par les agents de terrain que par le personnel administratif.

Les collectivités voisines appliquent des tarifs allant de 70 à 100 € H.T. (le Pays Voironnais facture cette prestation 92,00 € H.T. soit 110,75 € T.T.C.).

Il est proposé le tarif suivant : 80 € H.T.

Vu l'avis favorable de la Commission Eau et Assainissement réunie le 25 novembre 2010,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 6 décembre 2010,

PROPOSITION :

Le conseil communautaire est appelé à :

- **VALIDER** les tarifs 2011 pour application au 1^{er} janvier 2011.

DECISION :

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE à LA MAJORITE sauf 8 ABSENCES

Ainsi fait et délibéré

La Côte Saint André, le 20 décembre 2010

Le Président,
Jean Pierre BARBIER



Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son Dépôt en Sous-Préfecture le
et sa publication ou notification le
28 DEC. 2010 Le Président

